

VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'ACTU

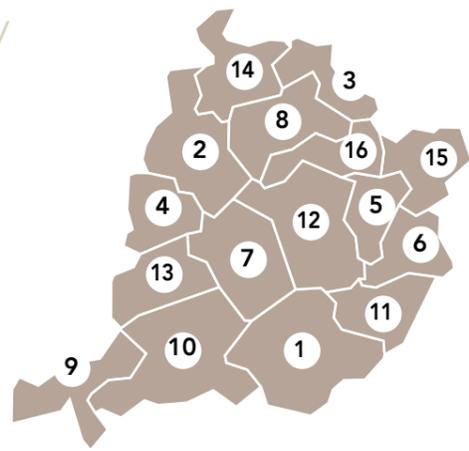
La piscine de La Suze-sur-Sarthe devient intercommunale / P.5

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, DES PROJETS

Démographie médicale : des solutions à l'étude / P.11

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

**La Belle Virée revient
du 25 au 29 juillet !**



- 1 CÉRANS-FOULLETOURTE 2 CHEMIRÉ 3 ETIVAL 4 FERCÉ
5 FILLÉ 6 GUÉCÉLARD 7 LA SUZE 8 LOULPAINDE
9 MALICORNE 10 MÉZERAY 11 PARIGNÉ 12 ROËZÉ
13 SAINT-JEAN-DU-BOIS 14 SOULIGNÉ 15 SPAY 16 VOIVRES

SOMMAIRE

p.3 / EVENEMENT

- Cérans-Fouletourte intègre la Communauté de communes

P5 / L'ACTU

- La piscine de La Suze-sur-Sarthe devient communautaire

P6 / ENFANCE / JEUNESSE / CULTURE

- Le RAM et le Musée s'allient pour sensibiliser les petits à l'art

P7 / TOURISME

- Un Office de Tourisme pour toute la Vallée de la Sarthe
- Un nouvel exploitant pour le Bistrot de MoulinSart

P8 / LE DOSSIER

- Gestion du cycle de l'eau : une compétence supplémentaire pour la Communauté de communes

P10 / UNE COMMUNAUTE, DES PROJETS

- Urbanisme : un service ADS de proximité
- Démographie médicale : une priorité des élus
- Economie : nouveaux bâtiments, nouvelles entreprises

P13 / CULTURE

- Le Contrat Local d'Éducation Artistique à l'honneur

P14 / VOS RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS ET DE L'ETE

P16 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- Alain Passard : le chef aux trois étoiles cultive son jardin à Spay



Une Communauté de communes renforcée

Intégration de Cérans-Fouletourte, prises en charge des compétences "démographie médicale" et "cycle de l'eau", transfert de gestion de la piscine de La Suze-sur-Sarthe, déploiement de la fibre optique, construction de bâtiments blancs... au cours de ces derniers mois, la Communauté de communes du Val de Sarthe a connu d'importantes évolutions qui confortent son existence et ses responsabilités, lui donnant encore plus de moyens pour favoriser le développement du territoire et améliorer le quotidien de ses habitants.

Je veux d'abord saluer l'arrivée de Cérans-Fouletourte et de ses élus au sein de notre intercommunalité. Cette adhésion, qui répond à une demande du Conseil municipal de cette commune, permet au Val de Sarthe de dépasser le seuil de 30 000 habitants et, ainsi, de maîtriser mieux encore son destin. Elle nous offre également l'opportunité de renforcer l'équilibre du territoire en étant toujours plus présent sur l'axe Le Mans / La Flèche, facteur de développement.

Depuis le début de l'année, nous avons aussi réaffirmé notre volonté politique d'être au plus près des préoccupations de chacun et, en particulier, de garantir l'accès aux soins pour toute la population. Nous mettons tout en œuvre pour attirer de nouveaux médecins sur le territoire et nous nous en donnons les moyens en restant ouvert à toutes les solutions. La santé de nos concitoyens est une priorité !

En parallèle, nous continuons à développer les services à la population pour rendre le Val de Sarthe toujours plus attractif. C'est dans cet esprit que nous avons accepté de reprendre la gestion de la piscine de La Suze-sur-Sarthe, avec pour objectif de continuer à offrir des équipements sportifs de qualité.

De même, tout au long du printemps et de l'été, nos services vont œuvrer à proposer des animations répondant aux attentes de chacun, mettant à profit tous nos atouts et notamment la Vallée de la Sarthe. Nous aurons notamment le plaisir d'accueillir la deuxième édition de La Belle Virée ! Un nouvel événement exceptionnel en perspective.

EMMANUEL FRANCO

Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe

ÉDITO

Val de Sarthe – n° 34 - Directeur de la publication : Emmanuel Franco – Rédaction : MC'Comm (Emmanuel Chevreul) en collaboration avec élus et les agents de la Communauté de communes. Conception graphique Enora Kholkhal. Mise en page et Impression : Imprimerie Fresnoise. Crédits photos : Communauté de communes du Val de Sarthe, MC'Comm, Office de Tourisme de la Vallée de la Sarthe
Tirage : 13 500 exemplaires – ISSN 2269-5567 – Dépôt légal : à parution



ÉVÉNEMENT

Cérans-Fouletourte intègre la Communauté de communes du Val de Sarthe

La commune de Cérans-Fouletourte a intégré la Communauté de communes du Val de Sarthe au 1^{er} janvier 2018. Le Maire de Cérans-Fouletourte, Gérard Dufour, s'exprime sur le sujet.

Pour quelles raisons la commune de Cérans-Fouletourte a-t-elle souhaité adhérer à la Communauté de communes du Val de Sarthe ?

Gérard Dufour : L'entrée de Cérans-Fouletourte dans le Val de Sarthe est la traduction d'une réalité sociale et économique. On ne peut, en effet, contester que notre commune fait partie intégrante du bassin de vie de La Suze-sur-Sarthe, où nombre de nos citoyens travaillent et se rendent lorsqu'ils ne trouvent pas le service ou le commerce sur Cérans-Fouletourte. De même, comme la grande majorité des habitants du Val de Sarthe, la plupart des Cérannais-Fouletourtois sont des "rurbains" qui se tournent vers Le Mans au quotidien, tant pour des raisons professionnelles que personnelles.

Cette adhésion entraîne-t-elle des évolutions dans la gestion de votre commune et de ses services ?

GD : La Communauté de communes du Val de Sarthe exerce quasiment les mêmes compétences que la Communauté de communes Sud Sarthe à laquelle nous avons été intégrés en 2017. Par conséquent, cette adhésion n'a que peu d'influence sur le fonctionnement de nos services et quasiment aucun impact sur le quotidien et les finances des habitants. Ainsi, le multi-accueil implanté sur notre commune, a vu sa gestion et son personnel transférés de la Communauté de communes Sud Sarthe vers celle du Val de Sarthe, tout en conservant le même

Quelle procédure avez-vous suivie pour rejoindre la Communauté de communes du Val de Sarthe ?

GD : Nous avons exprimé notre souhait d'intégrer le Val de Sarthe dès 2015 et, depuis, notre équipe municipale n'a pas changé de ligne de conduite, restant soudée

et travaillant dans un esprit constructif. Notre première demande ayant été rejetée en 2016, lors de la mise en place du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, nous avons lancé, dès début 2017, la procédure dérogatoire prévue dans le Code Général des Collectivités Territoriales. Dans ce cadre, notre requête a été acceptée par le Préfet l'été dernier, après qu'elle ait reçu l'avis favorable de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

Cette adhésion entraîne-t-elle des évolutions dans la gestion de votre commune et de ses services ?

GD : Nous avons reçu un très bon accueil de la part de nos nouveaux collègues, qui ont tout mis en œuvre pour faciliter notre intégration dans la Communauté de communes. Nous avons, dès à présent, grand plaisir à travailler au sein de cette structure intercommunale remarquablement organisée et dont les techniciens font preuve de grandes compétences. De surcroît, notre adhésion nous rapproche un peu plus de communes avec lesquelles nous avons déjà des liens forts comme Parigné-le-Pôlin.



PORTRAIT



ELISABETH MOUSSAY / Nouvelle Vice-présidente de la Communauté de communes et élue de Cérans-Fouletourte

Le 8 février 2018, Elisabeth Moussay, Adjointe au Maire de Cérans-Fouletourte, a été élue Vice-présidente de la Communauté de communes en charge des compétences "Enfance", "Jeunesse" et "Affaires sociales". A ce poste, elle remplace Sandrine Malaterre, élue de Mézeray qui a souhaité quitter sa fonction pour raisons professionnelles.

« Je veux m'inscrire dans la continuité de l'action initiée par Sandrine Malaterre, qui m'a parfaitement passé le relais », affirme Elisabeth Moussay. « Comme elle, ma volonté est de travailler dans un esprit communautaire au développement des structures et des animations qui ont progressivement été prises en charge par la Communauté de communes. »

Conseillère municipale de Cérans-Fouletourte depuis 2008 et Adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires et de la Jeunesse depuis 2014, la nouvelle Vice-présidente connaît déjà très bien son domaine de compétences.

« En travaillant à l'intégration des structures dédiées à l'enfance et à la jeunesse dans la nouvelle Communauté de communes, j'ai pu appréhender et apprécier la complémentarité des services proposés sur le Val de Sarthe : multi-accueils, Relais Assistantes Maternelles, Accueils de Loisirs Sans Hébergement, Points Jeunes... Chacun d'entre eux réalise déjà un remarquable travail, qu'il faut soutenir, et offre un fort potentiel de développement, que je veux encourager. »



PORTRAIT DE CÉRANS-FOULLETOURTE

Située sur l'axe Le Mans / La Flèche, Cérans-Fouletourte est née du rassemblement de deux paroisses, Cérans et Fouletourte. Au cours de ces dernières années, la commune a connu une forte croissance démographique et compte aujourd'hui près de 3 500 habitants. Les principaux atouts de Cérans-Fouletourte sont les suivants : de nombreux artisans et commerçants, une zone d'activités écono-

miques intercommunale située à la sortie de l'agglomération en direction de La Flèche, une vie associative très dynamique qui bénéficie d'une grande diversité d'équipements sportifs et culturels, dont le remarquable Espace Gérard Véron (qui comprend notamment une médiathèque et propose une saison culturelle de belle qualité).

RETOUR en IMAGES



17 FÉVRIER 2018 / DANS LE CADRE DU « MOIS DE LA PETITE ENFANCE », L'ÉQUIPE DU RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S A RASSEMBLÉ PRÈS DE 140 PARENTS ET ENFANTS LORS DE LA MATINÉE "TOUT BOUGE" ORGANISÉE SUR LE THÈME DE LA MOTRICITÉ LIBRE ET ANIMÉE PAR LA PSYCHOMOTRICIENNE ADELINE FLORENTIN. UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE QUI DEVRAIT ÊTRE RENOUVELÉE EN 2019.



1^{ER} AVRIL 2018 / LE MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE DE MALICORNE A ACCUEILLI LE CONCERT DE MÉDÉRIC COLLIGNON (TROMPETTE, VOIX, ÉLECTRONIC), PROPOSÉ DANS LE CADRE DE L'EUROPA JAZZ. PLUS DE 130 PERSONNES ÉTAIENT PRÉSENTES ET ONT BEAUCOUP APPRÉCIÉ CETTE PERFORMANCE QUI OFFRAIT L'OCCASION DE DÉAMBULER DANS LES COLLECTIONS DU MUSÉE.

DU LUNDI 26 FÉVRIER AU VENDREDI 9 MARS / VISITE AU MONT ST MICHEL, SORTIE AUX ATLANTIDES, ESCAPE GAME...LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE CADRE DES TICKETS SPORTS ET CULTURE ONT DE NOUVEAU ÉTÉ VARIÉES ET PASSIONNANTES. SUCCÈS GARANTI !



PISCINE COMMUNAUTAIRE

De nouveaux horizons

Au 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes du Val de Sarthe a pris à sa charge la piscine de la Suze-sur-Sarthe, jusqu'alors municipale. Ce nouveau transfert de compétence, permet d'ouvrir de nouveaux horizons pour cet équipement sportif qui comptabilise plus de 50 000 entrées par an.

« A la suite d'un audit réalisé en 2016, le Conseil municipal de La Suze-sur-Sarthe a souhaité que la gestion de la piscine suzeraine soit transférée à la Communauté de communes. Conscients que cet équipement est utilisé par l'ensemble des habitants du Val de Sarthe, et après avoir étudié les conséquences de ce transfert de compétence, les élus communautaires ont accepté cette demande à l'unanimité », rappelle Alain Le Quéau, Vice-président de la Communauté de communes et Maire de Parigné-le-Pôlin. Désormais, l'entretien de la piscine et son personnel* sont financés par la Communauté de communes. « Dans la logique de ce transfert de compétence et dans le souci de garantir les mêmes conditions d'accès à tous les citoyens du Val de Sarthe, l'intercommunalité va aussi prendre à sa charge, dès la prochaine année scolaire, le coût des séances dédiées aux écoles du territoire communautaire », ajoute Alain Le Quéau. Ce sont des dépenses

que les communes du Val de Sarthe n'auront plus à assumer. » Dès à présent, 2 000 élèves bénéficient, chaque année, des plages horaires qui leur sont réservées sur le temps scolaire. « Notre volonté est de suivre le programme du Ministère de l'Éducation Nationale dont l'objectif est d'apprendre aux enfants les gestes qui sauvent, précise Frédéric Corbel, le maître de bassin. Cet apprentissage s'adresse en priorité aux classes de Cours Moyen, mais nous continuons, bien évidemment, à accueillir l'ensemble des jeunes des écoles élémentaires et des collèges les plus proches. »

Projet de construction d'une nouvelle piscine



Tout au long de l'année, diverses activités sportives et (ou) ludiques sont également proposées sur le site par l'équipe de la piscine et par des associations. Au programme : Fitness, Velaqua, gymnastique aquatique, préparation à l'accouche-

ment... « Nous réservons 14h par semaine à ces animations, tandis que les tranches horaires ouvertes à tous les publics représentent une vingtaine d'heures hebdomadaires », résume Vincent Rachet, maître-nageur.

Mais aujourd'hui, les élus comme le personnel sont conscients que la piscine, construite en 1974, n'est plus adaptée aux attentes du public, qui cependant reste fidèle à l'établissement. « L'équipement est vétuste et les conditions de travail sont peu confortables. De surcroît, le bâtiment est dans une zone inondable et n'est donc pas viable à terme, constate Alain Le Quéau. C'est pourquoi, la construction d'une nouvelle piscine est envisagée. Le terrain situé au cœur du Parc des Sports de La Suze serait idéalement situé. C'est pourquoi celui-ci devrait faire l'objet, dès cette année, d'une étude de sols qui pourrait permettre de confirmer sa viabilité. En attendant, la Communauté de communes fera les travaux nécessaires au fonctionnement de l'actuelle piscine. »

* La piscine emploie quatre maîtres-nageurs et deux hôtesses d'accueil à temps plein, ainsi que plusieurs vacataires pour la surveillance des bassins (notamment l'été) et pour l'entretien des lieux.



ENFANCE / JEUNESSE / CULTURE

Le RAM et le Musée s'associent pour éveiller les sens des enfants

Au cours de l'hiver, le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) et le Musée de la Faïence et de la Céramique de Malicorne se sont associés pour proposer des animations ayant pour but d'éveiller l'enfant à l'art et la culture. Un premier atelier expérimental a été proposé à travers le territoire communautaire, dans le cadre des Jeux et Rencontres décentralisés du RAM. Celui-ci s'articulait autour de la manipulation de la "barbotine", argile délayée dans l'eau, facile à manipuler et offrant de réelles sensations au toucher. Un vrai succès !



LAETITIA BILLARD

Animatrice du RAM

« Cette animation, à partir de la barbotine, s'intègre parfaitement dans le projet que développe notre équipe du RAM autour de l'éveil sensoriel de l'enfant. Pouvant être réutilisée sans danger à la maison, la barbotine était, en ce sens, le matériau idéal pour ce type d'exercice. Notre souhait serait maintenant de poursuivre cette expérience sur le site du Musée de la Faïence et de la Céramique, à Malicorne-sur-Sarthe, afin de pérenniser le travail entamé, mais aussi de renforcer les liens avec les assistant(e)s maternel(le)s de Malicorne qui restent un peu isolé(e)s au sein du territoire. »

ISABELLE BAILLIF

Assistante maternelle

« Ces ateliers, pour les petits comme pour les assistant(e)s maternel(le)s, ont représenté une belle découverte. Ils étaient tout à fait en cohérence avec les animations proposées lors des Jeux et Rencontres, qui favorisent la socialisation de l'enfant et nous permettent d'approcher différemment notre métier. Il était très intéressant d'observer l'attitude de chaque enfant face à la barbotine. C'était très révélateur du caractère de chacun. »



AUDREY BUTON

Médiatrice au Musée de la Faïence et de la Céramique

« Cette initiative s'inscrit pleinement dans la réflexion que nous menons à partir du Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle et dont l'objectif est de faciliter l'accès de tous les habitants, et notamment des plus jeunes, à la culture. Elle est à l'image du travail qui est déjà réalisé autour de l'éveil musical avec l'école de musique. De plus, ces ateliers font sortir le Musée hors de ses murs pour rencontrer un nouveau public. Ils sont un très bon complément à la visite que nous proposons déjà et qui fait appel aux différents sens. »



BRÈVES

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE /

Trois autres communes raccordées en 2018

En 2017, la fibre optique a commencé à être déployée sur le Val de Sarthe.

Ainsi, deux premières communes du territoire, Fillé-sur-Sarthe et Parigné-le-Pôlin, sont desservies depuis l'automne par cette technologie qui garantit, à tous ses usagers, un débit Internet stable et très rapide.

« Dans ces communes, les citoyens souhaitant bénéficier de ce service doivent s'abonner auprès l'un de sept opérateurs - cinq pour les particuliers et deux pour les professionnels - qui ont accepté de commercialiser le réseau », explique Jacqueline Benoist, Vice-présidente de la Communauté de communes en charge de l'Aménagement du territoire. Afin d'informer les habitants du fonctionnement et des avantages de la fibre optique, deux réunions publiques ont été organisées à Fillé et Parigné à l'automne, en présence des opérateurs. Toutes deux ont fait salle comble, confirmant que le réseau à très haut débit répond à une attente de la population.

En 2018, trois autres communes du Val de Sarthe vont être raccordées à la fibre optique : Souigné-Flacé et Voivres-lès-Le-Mans dès ce printemps, puis Etival-lès-Le-Mans d'ici la fin de l'année. « Il est également prévu de desservir le secteur du Pré Landon, à Spay, début 2019 », ajoute Jacqueline Benoist, rappelant que la Communauté de communes a budgété 1,5 million d'euros sur 5 ans pour mener à bien ce déploiement qui est piloté par Sarthe Numérique, syndicat mixte réunissant le Département de la Sarthe et les Communautés de communes.



TOURISME

Du nouveau, du côté de l'île MoulinSart

Le Bistrot du Moulin de l'île MoulinSart a ré-ouvert ses portes en avril avec aux commandes, le CFI de Champagné, une entreprise d'insertion qui développe depuis quelques années, avec succès, une activité de traiteur.

« Les précédents exploitants, Madame, Monsieur Blais et leurs enfants ont apporté une réelle plus-value au Bistrot du moulin et nous les en remercions. Leurs enfants souhaitant s'engager sur d'autres projets professionnels, nous avons alors recherché un nouvel exploitant. Sarthe Développement nous a mis en relation avec le CFI (Chantier Formation Insertion) de Champagné qui a su répondre à nos attentes »,

résume Xavier Mazerat, Vice-président de la Communauté de communes en charge du Tourisme.

Le CFI a pour vocation de favoriser l'insertion sociale par le travail. « A l'origine, notre organisme intervenait dans les métiers du bâtiment et des espaces verts. Puis, il y a 4 ans, nos dirigeants ont choisi de diversifier nos compétences en développant une activité de traiteur, explique Jean-Marc Laffay, directeur du CFI. Aujourd'hui encore, il s'agit d'une expérience unique en Sarthe ».

Installée au sein de la cuisine centrale du Foyer des Jeunes Travailleurs Arc-en-ciel au Mans, l'équipe du CFI est habituée à préparer des repas pour 8 à 80 personnes. « La reprise du Bistrot nous offre l'opportunité de prolonger

notre activité durant l'été et d'acquérir une expérience complémentaire sur un nouveau territoire, poursuit Jean-Marc Laffay. Nous nous inscrivons dans la continuité des précédents exploitants en proposant une cuisine familiale, prioritairement à base de produits locaux, voire bios. » Le CFI, qui a recruté un encadrant pour piloter le site, affiche également sa volonté d'organiser très régulièrement des animations.

« Conformément à la mission première de notre association, qui est d'accompagner l'insertion professionnelle de nos salariés, nous envisageons de recruter des habitants du Val de Sarthe pour les aider à retrouver un emploi stable », ajoute Jean-Marc Laffay.



Un Office de Tourisme pour la Vallée de la Sarthe

Les élus des communautés de communes de Sablé-sur-Sarthe, de Loué-Brûlon-Noyen et du Val de Sarthe ont décidé de s'unir, après un travail de réflexion et d'études, afin de fusionner leurs Offices de Tourisme respectifs pour créer un unique Office de Tourisme à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe. Celui-ci a pris le statut de Société Publique Locale (SPL), statut ayant l'avantage de la souplesse, garantissant la maîtrise publique, favorisant le développement des recettes, et maintenant l'association des prestataires touristiques à la prise de décision.

« Notre objectif est de proposer une offre touristique plus large et plus cohérente, en rassemblant et en optimisant les compétences locales, tout en réalisant des économies d'échelle », résume Xavier Mazerat, Vice-président de la Communauté de communes en charge du Tourisme. Dans cette perspective, le nouvel organisme a pour fonctions d'accueillir les visiteurs, de promouvoir

et d'animer le territoire, de commercialiser des produits touristiques et, désormais, de définir une stratégie de développement touristique et d'accompagner les porteurs de projets.

La nouvelle structure est composée des six agents qui étaient employés par les Offices de Tourisme existants et l'Association de développement touristique de la Vallée de la Sarthe. Cette équipe de professionnels expérimentés sera complétée à l'été par quatre saisonniers.

L'Office de Tourisme de la Vallée de la Sarthe a également conservé les locaux des Offices de Tourisme de Sablé, Solesmes et Malicorne (au sein du Musée de la Faïence et de la Céramique) et se déplacera sur l'ensemble du territoire. « Cette nouvelle organisation va, en particulier, nous permettre de sortir de nos murs pour aller beaucoup plus fréquemment à la rencontre des touristes et des habitants. Notre



volonté est de couvrir l'ensemble du territoire, suivant les besoins, pour capter une nouvelle clientèle, notamment aux portes du Mans », affirme Pascaline Vannier, la directrice de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Sarthe. De plus, cette mutualisation doit permettre de simplifier les démarches des prestataires, qui trouveront, à travers cette structure, un interlocuteur unique.

« Au-delà de la création de cet Office, c'est véritablement un projet de développement touristique que les élus entendent mettre en place. Ce dernier nécessitera probablement un travail en partenariat avec d'autres collectivités situées en amont et en aval du territoire, pour bâtir une stratégie à l'échelle de toute la Vallée de la Sarthe, d'Angers au Mans. »

La Communauté de communes maîtrise le "Grand cycle de l'eau"

Depuis ce début d'année 2018, la Communauté de communes du Val de Sarthe est responsable de l'ensemble des services en charge du traitement de l'eau : gestion des eaux pluviales, acheminement de l'eau potable et réseaux d'assainissement collectif, traitement des eaux usées. En prenant en charge ces compétences avant l'échéance imposée par la loi, le Conseil communautaire veut garantir dès à présent, à tous les citoyens, un service du cycle de l'eau cohérent, harmonisé, financièrement rationalisé et, surtout, encore plus respectueux de l'environnement.

Une prise de compétence anticipée pour une gestion rationalisée

Dans les années à venir, selon la loi, les communautés de communes auront l'obligation de prendre à leur compte la gestion de l'eau potable et des réseaux d'assainissement collectif*. La Communauté de communes du Val de Sarthe a décidé d'anticiper cette échéance en prenant ces compétences, dans leur globalité, dès le 1^{er} janvier 2018. Elle est l'une des deux premières à faire ce choix dans le département de la Sarthe.

« Avant 2018, cinq communes du Val de Sarthe géraient déjà leur réseau d'assainissement collectif et le traitement des eaux usées en régie, tandis que les 11 autres confiaient ces missions à des entreprises privées, via une Délégation de Service Public (DSP) », explique François Garnier, Vice-président de la Communauté de communes en charge de l'Environnement et élu de Roëzé-sur-Sarthe. « Or, nous avons constaté que tous les contrats de DSP arriveraient, les uns après les autres, à échéance avant 2027. Une des pistes évoquées pourrait être que, la Communauté de communes prenne progressivement en charge les réseaux d'assainissement collectif et le traitement des eaux usées de chaque commune au fur et à mesure que les contrats en cours arriveront à échéance. À terme, nous pourrions proposer, à l'échelle de tout le territoire, un service harmonisé, cohérent et rationnel. »

Pour les élus communautaires, cette prise en charge du "Cycle de l'eau" répond, avant tout, à un véritable enjeu environnemental. « Cette décision doit nous permettre de maîtriser la gestion de l'eau pour garantir sa qualité en nous appuyant sur des équipements parfaitement respectueux de la nature », insiste François Garnier.

*Rappelons que la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est déjà sous compétence de la communauté de communes depuis plusieurs années.



Un service déjà en place

Dans le cadre du transfert de compétences, les quatre agents (dont trois techniciens) du service de l'eau et de l'assainissement de la commune de La Suze-sur-Sarthe ont intégré le nouveau service de la Communauté de communes, changeant d'employeur tout en conservant les mêmes missions et le même statut. Ils travaillent au côté de Laurence Bataille, qui été recrutée par la Communauté de communes pour diriger le service.

Désormais, pour assurer l'ensemble des tâches demandées, trois recrutements de techniciens sont en cours. L'un d'entre eux sera spécifiquement dédié au Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Ces agents ont pour premières missions d'entretenir les réseaux d'eau potable, d'assainissement collectif et les stations d'épuration. Le cadre de leurs interventions sur les réseaux d'eau pluviales est en cours de définition.

Dès à présent, au-delà des tâches quotidiennes d'entretien, le service doit s'attacher à ce que tous les équipements répondent aux normes réglementaires et réalise des premiers travaux en ce sens.

Vers une harmonisation des tarifs

Jusqu'à présent, chaque commune définissait les tarifs d'abonnement au réseau d'assainissement collectif en fonction de sa politique et du montant des contrats d'exploitation (pour les communes ayant délégué la gestion des réseaux). « Nous avons, ainsi, constaté d'importantes disparités de tarifs d'une commune à l'autre, affirme François Garnier. Notre objectif serait de lisser progressivement les tarifs pratiqués pour que ceux-ci soient harmonisés à l'échelle de la Communauté de communes d'ici quelques années. »



Quelle gestion pour l'eau potable ?

Jusqu'au 1^{er} janvier 2018, la quasi-totalité des communes de la Communauté de communes adhéraient à des syndicats de gestion de l'eau potable et des élus les représentaient au sein de ces structures. Désormais, conformément à la logique du transfert de compétences, les élus de la Communauté de communes se sont substitués aux élus communaux au sein de ces structures. Le poids et la cohérence de la collectivité s'en trouve renforcé.

« En matière d'eau potable, notre volonté est de sécuriser la ressource en eau, tout en maintenant la qualité du service à des tarifs équitables, résume François Garnier. Dans cette optique, nous souhaitons faire un audit précis de l'état des ouvrages. »

La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (Gemapi) : Une nouvelle compétence obligatoire pour mieux protéger l'environnement

Depuis le 1^{er} janvier 2018, dans le cadre de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, les communautés de communes ont l'obligation de prendre en charge la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (Gemapi).

Cette nouvelle compétence implique deux obligations :

- L'entretien et la protection de tous les cours d'eau, y compris les écosystèmes aquatiques, les zones humides et boisées.
- La protection des habitants contre les risques d'inondations.

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Jusqu'à présent, les principaux cours d'eau étaient entretenus et aménagés par des syndicats d'eau dédiés (un syndicat pour un unique cours d'eau) auxquelles adhéraient les communes concernées, sur la base du volontariat. Mais, il se pouvait que certaines rivières ou ruisseaux ne soient pas pris en charge par les pouvoirs publics et que l'entretien, dans ce cas, soit aléatoire, voire inexistant. Désormais, tous les cours d'eau d'un territoire doivent être gérés et financés par la (ou les) communauté(s) de communes concernée(s). Dans ce nouveau processus, où aucun territoire de pourra plus être laissé sans entretien, 2018 est une année de transition qui doit permettre aux nouveaux syndicats de se mettre en place et de reprendre les contrats d'entretien et d'aménagements en cours. Pour les citoyens, comme pour les collectivités, cette prise de compétence est financièrement neutre : le montant des cotisations acquittées jusqu'alors par les communes est repris par les communautés de communes.

LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

La prévention des inondations doit, désormais, être pilotée à l'échelle de tout le bassin versant de la rivière Sarthe. Ainsi, la Communauté de communes du Val de Sarthe va travailler avec d'autres intercommunalités traversées par la Sarthe pour gérer cette compétence au sein du Syndicat mixte du Bassin de la Sarthe qui vient d'être créé.

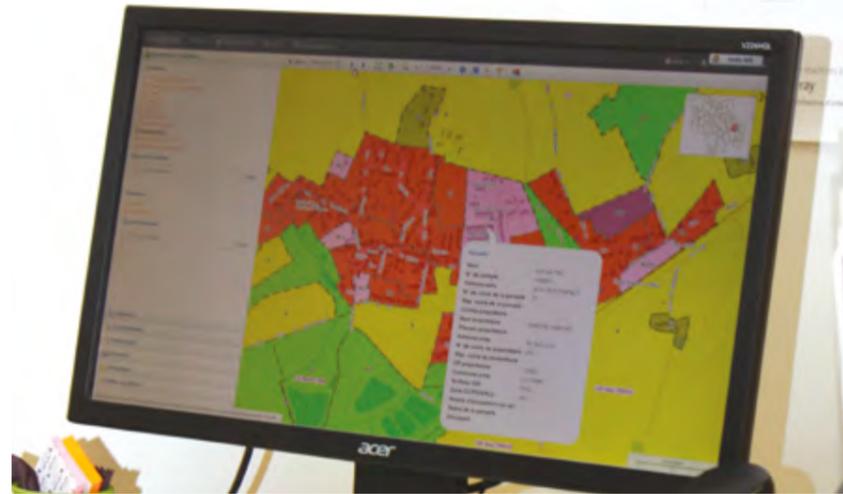
Cette nouvelle organisation devrait nous donner une vision globale de la gestion des inondations à l'échelle de notre département.



URBANISME

Le service Autorisation du Droit des Sols en 6 mots clés

Depuis le 1^{er} juillet 2015, l'instruction des documents d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables de travaux, permis d'aménager, permis de démolir ...) est assurée par le service Autorisation du Droit des Sols (ADS) créé par les élus communautaires du Val de Sarthe et de Loué-Brûlon-Noyen. Celui-ci rayonne sur les territoires des communautés de communes du Val de Sarthe et de Loué-Brûlon-Noyen (soit 36 communes dotées d'un document d'urbanisme et près de 45 000 habitants concernés).



PROXIMITÉ 1

En 2015, l'Etat a choisi de ne plus prendre en charge l'instruction des permis de construire et autres autorisations qu'il assurait jusqu'alors, gratuitement, pour les communes ayant un document d'urbanisme. Pour pallier ce désengagement, il a interpellé les communautés de communes, leur demandant d'envisager des mutualisations de moyens (sans qu'il s'agisse de transfert de compétence). Dans ce cadre, les élus du Val de Sarthe ont choisi de mutualiser leurs moyens avec ceux de Loué-Brûlon-Noyen pour accompagner la création d'un nouveau service à l'échelle locale, afin de privilégier la proximité. Installés dans les locaux des services techniques communautaires, à Roëzé-sur-Sarthe, les trois agents instructeurs ont rapidement établi des liens de confiance avec les élus et les agents communaux en charge de l'urbanisme. « Les maires du Val de Sarthe sont unan-

mement satisfaits du choix qui a été fait, constate Jacqueline Benoist, Vice-présidente de la Communauté de communes en charge de l'Aménagement du territoire. Chacun souligne la disponibilité et les compétences techniques dont fait preuve l'équipe du service. Ils ont tous le sentiment d'être mieux accompagnés. »

CONSEIL 2

Le service ADS assure un rôle de conseil auprès des communes. « Nous étudions les documents, puis établissons des propositions. Mais, la décision d'accorder ou de refuser un permis ou une autorisation relève de la responsabilité du maire qui est le seul décisionnaire », rappelle Amanda Delaunay, la responsable du service.

CONTINUITÉ DE SERVICE 3

Selon la loi, les autorisations d'urbanisme doivent être instruites dans des délais définis : 1 mois pour

une déclaration préalable, 2 mois pour le permis de construire d'une maison individuelle, 3 mois pour la majorité des autres documents. Au-delà de ce délai, si le demandeur n'a reçu aucune réponse, il peut considérer que sa demande ou son permis sont acceptés. Afin de respecter ces échéances, le service se doit d'assurer une continuité de service.

SIG 4

Désormais, les élus veulent développer un Système d'Information Géographique (SIG) qui permet de superposer et de visualiser différentes informations urbanistiques (emplacement des réseaux, qualification des zones...). Cet outil facilite la tâche des instructeurs et permet aux maires de prendre leurs décisions en disposant d'un grand nombre de données précises. Un agent a été recruté au 1^{er} février pour déployer ce SIG.

1 100 5

En 2017, plus de 1 100 dossiers ont été traités par le service ADS, dont 734 sur le Val de Sarthe. Les techniciens constatent qu'un grand nombre de permis de construire est déposé par des primo-accédants.

PARCELLES RÉDUITES 6

Afin de préserver les terres agricoles et l'environnement, l'Etat prône une réduction de la taille des parcelles constructibles. Cette directive se traduit dans les Plans Locaux d'Urbanisme qui s'imposent à tous les documents d'urbanisme.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

La Communauté de communes ouvre toutes les portes

Garantir l'accès aux soins à tous les habitants est au coeur des priorités de la Communauté de communes qui, au 1^{er} janvier 2018, a choisi d'intégrer la « démographie médicale » parmi ses compétences. Les élus explorent toutes les pistes qui permettront de déboucher sur l'installation de nouveaux médecins sur le territoire. Déjà, des premiers contacts sérieux sont établis.



« Les élus communautaires ont commencé à se préoccuper du risque de pénurie de médecins sur le territoire depuis plusieurs années déjà et ils ont toujours tenu à associer à leurs réflexions les professionnels de médecine du Val de Sarthe, y compris les paramédicaux, rappelle Emmanuel Franco, Président de la Communauté de communes et du Comité de pilotage dédié à la démographie médicale. Les échanges que nous avons eus avec le corps médical du Val de Sarthe, nous ont notamment conduits à envisager la création d'un centre de santé employant des médecins salariés par la Communauté de communes. »

En 2017, accélérant sa réflexion sur le sujet, le Conseil communautaire a confié la réalisation d'un diagnostic de la démographie médicale locale à deux étudiantes de l'Ecole Nationale de Santé de Rennes. Objectif de cette étude : disposer du plus grand nombre de données possibles pour définir les solutions les mieux adaptées. « Ce remarquable travail nous permet, aujourd'hui, de disposer d'un projet clés en main, incluant tous les scénarios réalistes, poursuit Emmanuel Franco. C'est pourquoi, forts de ces informations, le Conseil communautaire a choisi de prendre à sa

charge la compétence démographie médicale, afin de disposer des moyens nous permettant d'avancer concrètement sur le sujet. Notre volonté est de rester ouverts à toutes les demandes. Nous sommes à la fois prêts à ouvrir un centre de santé avec des médecins salariés et à accompagner l'implantation de médecins libéraux. De même, nous sommes partenaires du projet mis en place par le Pôle métropolitain Le Mans Sarthe pour le développement de la télé-médecine. »

Rester ouvert à toutes les solutions

Illustrant cette démarche axée sur la complémentarité des solutions, le Président de la Communauté de communes s'est récemment rendu au Congrès annuel de la médecine générale en compagnie du Docteur Berder installée à Spay. « Ensemble, nous avons obtenu des contacts

très encourageants et répondants aux différentes demandes en fonction de nos compétences respectives, poursuit Emmanuel Franco. Dès à présent, un médecin nous a fait part de son souhait d'être salarié de la Communauté de communes. Dès qu'une deuxième candidature sera acceptée, nous pourrions ouvrir notre centre de santé communautaire. »

Dans la continuité de cette action, deux autres étapes sont déjà programmées :
- Une rencontre avec la Conseillère régionale et Sénatrice en charge de la démographie médicale à la Région, le 11 juin;
- L'embauche d'une chargée de mission "démographie médicale", dont la première mission sera de rédiger le projet médical préalable à l'ouverture du centre de santé.

* Cette chargée de mission est l'une des deux étudiantes qui a réalisé le diagnostic médical de territoire l'an passé.

ECONOMIE

De nouveaux bâtiments d'activités pour l'automne

Sur la zone d'activités intercommunale du Val de l'Aune à Roëzé-sur-Sarthe, la Communauté de communes a lancé la construction de plusieurs bâtiments dédiés à l'accueil d'entreprises.

Ainsi, dès l'été, deux bâtiments jumelés et modulables, d'une surface de 610 m² chacun, seront opérationnels. L'un et l'autre comprendront 500 m² d'ateliers et plusieurs bureaux. Suivant les besoins, la totalité du site, soit 1 220 m², pourra être occupée par une même entreprise. Un troisième bâtiment de 180 m² sera prêt à l'emploi quelques semaines plus tard.

« Ces locaux garantiront d'excellentes conditions de travail à leurs occupants, notamment en matière d'acoustique et de luminosité. Ils nous permettront de répondre à la demande des entrepreneurs qui sont

de plus en plus nombreux à rechercher des bâtiments offrant ce type de surfaces, précise Jean-Yves Avignon, Vice-président de la Communauté de communes en charge de l'Economie et de l'Emploi. Déjà, l'entreprise F2M, implantée à Roëzé-sur-Sarthe, souhaite s'installer dans l'un des modules de 610 m² pour y développer son activité. » Pour mener cette opération, d'un montant de 1,280 million d'euros HT, la Communauté de communes bénéficie d'une subvention de l'Etat (via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) qui couvre 30% du montant des travaux.

« Grâce à cette aide, nous allons pouvoir diminuer le montant des loyers et, ainsi, proposer un coût de location attractif », souligne Jean-Yves Avignon.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LA LOCATION DE CES BÂTIMENTS, ADRESSEZ-VOUS AU SERVICE ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SYLVESTRE BAPTISTA tel: 02 43 83 51 12 economie@cc-valdesarthe.fr

Le Marché de Beaufeu, un commerce innovant et de qualité

Afin de faire mieux connaître et apprécier ses produits, l'entreprise Espri-Restaurant (groupe LDC) a ouvert un magasin de vente directe, à deux pas de son site de Roëzé-sur-Sarthe, route du Mans. Elle y vend, principalement, les plats préparés au sein de l'usine.

« Déjà, les salariés avaient la possibilité d'acheter nos produits sur place. Ayant constaté que de nombreux consommateurs locaux souhaitaient aussi bénéficier de cette offre, nous avons fait le choix de créer cette boutique accessible à tous les publics, explique Ludovic Courtier, Directeur Général d'Espri-Restaurant, rappelant que l'entreprise est spécialisée dans la production de plats préparés destinés à la restauration hors domicile. Dans ce but, nous avons racheté et aménagé un garage voisin qui était opportunément à vendre. »

150 références

Ainsi, depuis septembre dernier, le commerce, appelé "Le marché de Beaufeu", est ouvert au public du mercredi au samedi midi, tout en restant réservé au personnel d'Espri-Restaurant le mardi. Employant trois salariés, qui travaillaient jusqu'alors dans l'usine, la boutique propose une grande diversité de plats préparés, en portions familiales

(8 à 12 personnes) ou individuelles. « Nous commercialisons 150 références dont quelques produits issus d'autres usines du groupe LDC, résume Ludovic Courtier. De plus, nous faisons évoluer nos rayonnages suivant les saisons. » L'initiative est un vrai succès. En quelque mois, "Le marché de Beaufeu" a rapidement conquis les consommateurs, accueillant, par jour, jusqu'à 200 personnes venant du Val de Sarthe, du Mans et des communes périphériques. « Les clients apprécient la simplicité de la démarche et notre bon rapport qualité / prix, constate Bénédicte Boisard, responsable du magasin. Cette boutique crée un lien entre le public et notre entreprise. Elle nous permet aussi de connaître en direct l'avis des consommateurs sur nos produits afin de pouvoir continuer à les améliorer », ajoute Ludovic Courtier, rappelant l'importance qu'Espri-restauration attache à la qualité de sa production.



Une première entreprise sur le Parc d'activités des Noës

Aménagé plus spécifiquement pour l'accueil d'entreprises artisanales et de services, dans l'objectif de compléter l'offre de terrain proposée sur le territoire du Val de Sarthe, le Parc d'Activités des Noës, à Spay, va prochainement accueillir sa première occupante. La société ADI Téléphonie (sécurité vidéo, téléphonie d'entreprise, réalisation de réseaux d'entreprises, installation et maintenance informatique...), actuellement installée à Changé et employant sept salariés, s'apprête à y faire construire un bâtiment de 200 m². Le dirigeant d'ADI Téléphonie, a notamment été séduit par l'emplacement de la zone qui lui offre une excellente visibilité et permet de se rendre rapidement au Mans.

D'autres porteurs de projets ont également fait part de leur intérêt pour le site des Noës. En conséquence, ADI Téléphonie devrait rapidement être rejointe par d'autres entreprises sur la zone.

CULTURE ET ÉDUCATION

L'éducation artistique et culturelle pour tous les âges

Emmanuel Franco, Président de la Communauté de communes Val de Sarthe vient de signer un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEA) avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC - Ministère de la Culture) et l'Inspection Académique (Ministère de l'Éducation Nationale). La démarche vise à développer des actions d'éducation artistique culturelle pour la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, en passant par l'enfance et la jeunesse.

« Ce contrat, déjà opérationnel depuis quelque temps, est à la fois une



L'interdisciplinarité au coeur du projet culturel communautaire



Pour la deuxième année scolaire consécutive, la Communauté de communes est à l'origine d'un projet culturel mêlant des disciplines artistiques et favorisant l'éveil des jeunes.

« A travers ce projet, nous voulons permettre aux jeunes de se familiariser avec plusieurs disciplines artistiques en même temps, ouvrant ainsi leurs horizons culturels, explique Alain Le Quéau, Vice-président de la Commu-

reconnaissance du travail accompli et une carte de visite pour les projets que nous voulons mettre en place. Il crédibilise notre travail et celui des acteurs locaux », explique Alain Le Quéau, Vice-président de la Communauté de communes en charge de la Culture. Dans ce cadre, la Communauté de communes coordonne le CLEA à l'échelle du territoire, notamment en lançant les appels à projets annuels auprès des acteurs culturels du territoire et en les accompagnant dans leurs dossiers de candidature. Une subvention de la DRAC est attribuée au cas par cas, en fonction de la qualité du projet. Ainsi, en 2018, la Communauté de communes a bénéficié d'une subvention de 5 000 € pour l'accueil de l'artiste Annick Sterkendries, artiste photographe, qui effectue un travail autour de l'intergénérationnel et du rêve, restitué dans une exposition à venir au Centre d'art de l'île MoulinSart. Au cours de



sa période de résidence sur le territoire, l'artiste intervient à l'école de Voivres-lès-Le Mans, aux Collèges de La Suze-sur-Sarthe, de Noyen/Mallicorne, et à l'Accueil de Loisirs de La Suze-sur-Sarthe. « L'enveloppe attribuée peut être comprise entre 15 000 et 20 000 € par an, précise Alain Le Quéau. Les résidences d'artistes sont en particulier privilégiées, à la condition qu'elles prévoient une quinzaine d'heures d'interventions d'un artiste auprès du public ».

Le CLEA a pour objectif premier d'amener la culture dans tous les lieux publics, y compris au sein de l'entreprise. Il encourage, notamment, les projets multi-sites que la Communauté de communes souhaite développer et encourager pour toucher un maximum de publics différents.



aux parents le 29 juin à 19h au Musée de la Faïence et de la Céramique.

« Le premier projet interdisciplinaire a rencontré un très grand succès, suscitant l'enthousiasme des enfants et les encourageant à pratiquer les disciplines qu'ils ont découvertes à cette occasion. Cette initiative a aussi incité les parents à visiter le Musée de la Faïence et de la Céramique, ainsi que le Centre d'art de l'île MoulinSart, poursuit Alain Le Quéau. Cette démarche démontre notre volonté d'aller vers les citoyens pour leur proposer des actions culturelles. »

Ainsi, au cours de ce printemps, les enfants d'écoles de La Suze-sur-Sarthe et de Louplande travaillent avec les artistes invités, dans l'optique de produire un spectacle qu'ils offriront

La sélection de la rédac'

L'actualité est riche sur le territoire et ces deux pages de votre magazine ne peuvent vous présenter la totalité des événements à venir. N'hésitez pas à consulter notre site Internet www.val-de-sarthe.fr ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

MAI

! Gros plan(t) sur le potager #7

> DIMANCHE 6 MAI DE 10H-18H

île MoulinSart

Le rendez-vous des jardiniers ! Les stands des pépiniéristes, horticulteurs, fabricants de mobilier ou de décoration côtoient les ateliers pratiques, mini-conférences et stands conseils. Programme complet sur www.ile-moulinsart.fr

! Bien-être au musée

> SAMEDI 25 MAI DE 10H À 12H30

Musée de la faïence et de la céramique

Offrez ou offrez-vous un moment de détente et de soins dans l'un de nos espaces réservés. Une esthéticienne vous accueille pour une matinée de soin esthétique, soin des ongles et maquillage. Liste des soins sur www.espacefaience.fr

ZOOM SUR...

Événement

! La Nuit européenne des musées suivie d'un banquet au musée

> SAMEDI 19 MAI 2018, DE 18H À 22H

Musée de la faïence et de la céramique

L'ouverture exceptionnelle et de l'ambiance feutrée des collections, offrent au public un moment unique pour découvrir la céramique et les faïences de Malicorne jusqu'à la nuit tombée. Au programme de cette soirée : les restitutions des travaux de la classe, l'œuvre !, l'atelier écriture à la barbotine Dix-moi, dis mots d'argile, la visite des collections et l'exposition Chapeau l'artiste ! Gratuit

Quoi de plus insolite qu'un dîner au musée ? Un banquet spectacle est proposé.

Tarif adulte 18 € / enfant 6 €. Réservation obligatoire au 07 69 02 87 08 (nombre limité de places).



JUIN

Animations

! Jardin refuge LPO

> SAMEDI 2 JUIN DE 15H À 17H

Musée de la faïence et de la céramique

L'association Nature et Balade de Mézeray vous accueille dans les jardins du musée pour une sensibilisation à la faune et à la flore de nos jardins. À quelques jours de l'été, découvrez la conservation des arbres et arbustes anciens et la création d'un arboretum. Tarif 2,50 €. Réservation obligatoire au 02 43 48 07 17.

! Concert de guitares

> SAMEDI 16 JUIN À 15H30

Chapelle de Souigné-Flacé

La classe de guitare classique de l'école de musique communautaire se produit en concert sur un répertoire varié. Concert en partenariat avec l'association « Guitares en Sarthe » qui se produira également.

! Concert piano-voix

> SAMEDI 16 JUIN À 20H

Musée de la faïence et de la céramique

Les classes de piano et de chant musiques actuelles s'associent pour vous proposer un concert sur un répertoire actuel varié.

! Atelier céramique et musique

> SAMEDI 23 JUIN DE 15H À 16H

Musée de la faïence et de la céramique

Encadré par Patrizia Notario, les enfants et les adultes se retrouvent dans l'atelier du musée pour la création de leur instrument de musique en terre. Tarif 5 €. Réservation obligatoire au 02 43 48 07 17.

! Fête des vents

> MARDI 26 JUIN À 19H

Musée de la faïence et de la céramique

Les instrumentistes à vents de l'école de musique communautaire invitent la fanfare Phoxasouffle de la Suze sur Sarthe pour un concert festif commun sur un répertoire varié. Entrée libre.

Événements

! After Puls'art

> DIM. 3 JUIN, 10H-18H

île MoulinSart

Pour la 8^{ème} édition, en clôture du festival d'art contemporain manseau Puls'Art, le Centre d'art accueille l'After Puls'Art.

Tout au long de la journée, le public assiste en direct à des créations et performances artistiques variées et peut s'initier par le biais d'ateliers, aux côtés d'artiste(s). Programme complet sur www.ile-moulinsart.fr

JUILLET

Animations

! Mes vacances au musée

> ÉTÉ 2018

Musée de la faïence et de la céramique

Le musée donne rendez-vous aux enfants tous les mercredis du 18 juillet au 29 août pour participer à l'une des activités de l'été : visite contée Emile, le potier, atelier pratique en famille, atelier découverte de l'argile. Tarif de 2,50 € à 5 € selon les animations. Réservation obligatoire au 02 43 48 07 17.

! LES STAGES POTERIE ENFANTS / ADOS / ADULTES

> ÉTÉ 2018

Musée de la faïence et de la céramique

Cet été, le musée propose quatre stages enfants et un stage ados/adultes pour découvrir ou se perfectionner aux gestes potiers. Réservation obligatoire au 02 43 48 07 17.



Événements

! L'île en été

> CHAQUE DIMANCHE, À 16H

île MoulinSart

Chaque dimanche après-midi de l'été, l'île MoulinSart met en lumière différentes formes de spectacles vivants : cirque, musique et théâtre. Destinés aux petits et aux grands, ces rendez-vous invitent à passer un après-midi animé au bord de l'eau. Programmation sur www.ile-moulinsart.fr

! Terre naturelle

> SAMEDI 14 JUILLET DE 10H À 18H

Musée de la faïence et de la céramique

L'argile, terre du potier est aussi terre de bien-être... Les jardins du musée s'ouvrent à la pratique du bien-être, de la détente et de l'expérimentation sensorielle. Animation comprise dans la visite du musée, plein tarif 5 €, réduit 3 €, habitants de la Communauté de communes du Val de Sarthe 1 €.

! Partir en Livre #3

> DIMANCHE 22 JUILLET, 10H-18H

île MoulinSart

Organisée par le Centre national du livre, la grande fête du livre met à l'honneur la littérature jeunesse au travers d'ateliers, de rencontres et de lectures au bord de la rivière.



Programme complet sur www.ile-moulinsart.fr

ZOOM SUR...

Événement

! La Belle Virée en Val de Sarthe

> DU 25 AU 29 JUILLET 2018

Lancée en juillet 2017, par la Communauté de communes du Val de Sarthe, en partenariat avec l'association Baltringos, la deuxième édition de Belle Virée en Val de Sarthe se déroulera du 25 au 29 juillet 2018 dans les Communes de Cérans-Foulletourte, Louplande, Parigi-le-Pôlin, Saint Jean-du-Bois et Spay.

Cette année, rendez-vous en journée ou en soirée pour découvrir les arts de la rue à travers une programmation de cirque de rue, de théâtre, de bazar forain, de bal interactif, d'ateliers enfants et d'animations arts plastiques ...

Restauration possible sur place - Gratuit



AOÛT

Animations

! Mes vacances au musée

> ÉTÉ 2018

Musée de la faïence et de la céramique

Le musée donne rendez-vous aux enfants tous les mercredis du 18 juillet au 29 août pour participer à l'un des activités de l'été : visite contée Emile, le potier, atelier pratique en famille, atelier découverte de l'argile. Tarif de 2,50 € à 5 € selon les animations. Réservation obligatoire au 02 43 48 07 17.

! LES STAGES POTERIE ENFANTS / ADOS / ADULTES

> ÉTÉ 2018

Musée de la faïence et de la céramique

Cet été, le musée propose quatre stages enfants et un stage ados/adultes pour découvrir ou se perfectionner aux gestes potiers. Réservation obligatoire au 02 43 48 07 17.

! Programmation spéciale vacances

île MoulinSart

> MERCREDIS 1, 8, 22 ET 29 AOÛT, 14H-16H30

Atelier pain - A partir de 3 ans

> VENDREDIS 3 ET 10 AOÛT, 14H-16H30

La fabrique des possibles

A partir de 3 ans

> 3 AOÛT

les mobiles

> 10 AOÛT

création de flipbook

> SAMEDIS 4, 11, 18 ET 25 AOÛT, 10H-12H

Dans la peau d'un meunier

A partir de 6 ans

Pour tous ces ateliers, réservations obligatoires au 02 43 57 05 10

Événements

! Événement Terre

> MERCREDI 15 AOÛT DE 14H À 18H

Musée de la faïence et de la céramique

Autour de la thématique de la terre, expérimentez l'argile en famille ou entre amis. Participez au parcours sensoriel et podotactile ou à l'atelier barbotine. Découvrez les savoir-faire de la décoration d'émaux cloisonnés ou participez à la visite commentée des collections anciennes.

Animation comprise dans la visite du musée, plein tarif 5 €, réduit 3 €, habitants de la Communauté de communes du Val de Sarthe 1 €.



! Clôture de l'île en été

> VENDREDI 31 AOÛT, 21H30

île MoulinSart

« Mèche courte » par la compagnie Le Vent du Riatt. Un spectacle pyrotechnique tout public

SEPTEMBRE

! Journées européennes du patrimoine

> LES 15 ET 16 SEPTEMBRE DE 10H À 18H

Musée de la faïence et de la céramique

île MoulinSart

Pour cette 35^{ème} édition, le musée programme une visite contée spécialement destinée aux enfants, des animations et des démonstrations autour de l'argile et la pratique. Accès gratuit au musée et aux animations. En complément de l'ouverture habituelle du Moulin Cyprien, les meuniers proposeront différentes activités pour découvrir l'histoire du moulin et son fonctionnement.

INFOS PRATIQUES

Communauté de communes du Val de Sarthe

27 rue du 11 Novembre, La Suze-sur-Sarthe www.val-de-sarthe.fr

île MoulinSart

rue du Canal, Fillé-sur-Sarthe www.ile-moulinsart.fr
f : île MoulinSart

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo, Malicorne-sur-Sarthe www.espacefaience.fr
f : Malicorne Espace Faïence



Alain Passard

Le chef "Trois étoiles" cultive son jardin en Val de Sarthe



Créateur et Chef du prestigieux restaurant parisien "Arpège", auquel le guide Michelin attribue "Trois étoiles" depuis 20 ans, Alain Passard est un amoureux du Val de Sarthe. Sur cette terre sablonneuse, à Fillé-sur-Sarthe, il cultive ses légumes qui, chaque jour, forment le cœur des plats servis dans son établissement.

Accompagné dans cette nouvelle aventure par le jardinier Sylvain Picard, le Chef cuisinier a commencé par cultiver un demi-hectare, avant d'étendre rapidement sa surface d'exploitation pour son plus grand bonheur...et celui des gourmets. « Aujourd'hui, six jardiniers à temps plein cultivent cinq hectares et, chaque jour, un chauffeur vient chercher les produits pour fournir le restaurant. Avec ces légumes, nous constituons également des paniers qui sont livrés au domicile de nos clients, heureux de pouvoir déguster ce que la nature a écrit, souligne le Chef étoilé qui va développer cette formule en s'appuyant sur un site Internet marchand. Bien évidemment, nous respectons scrupuleusement le rythme de la nature, car nous nous attachons à redonner au consommateur le goût des saisons. »

Déjeuners au château

Tout en ayant aménagé un second jardin dans l'Eure, sur un terrain argileux qui lui permet de faire pousser d'autres familles de légumes, Alain Passard reste un véritable amoureux de la Sarthe. « C'est un département festif et gourmand, riche d'un patrimoine et d'une culture ancrés dans l'Histoire. Il est mis en valeur par des Sarthois sincèrement attachés à leur terre et à leurs savoir-faire. » Désireux de faire partager cette passion pour le département et, en particulier, pour la Vallée de la Sarthe, Alain Passard organise désormais des visites au domaine du Gros-Chesnay avec, en point d'orgue, un déjeuner où chaque convive peut découvrir les légumes du jardin de la propriété. « A cette occasion, nous invitons aussi des professionnels du terroir (éleveurs, vignerons...) qui viennent partager leur amour pour leur métier. » Indéniablement, le célèbre cuisinier est aujourd'hui l'un des meilleurs ambassadeurs du Val de Sarthe.

« C'est un département festif et gourmand, riche d'un patrimoine et d'une culture ancrés dans l'Histoire. Il est mis en valeur par les Sarthois sincèrement attachés à leur terre et à leurs savoir-faire »

BIO EXPRESS



ALAIN PASSARD

- 1986** Ouverture du restaurant Arpège
- 1996** Obtention de la 3^{ème} étoile au Guide Michelin
- 2001** Décide de se tourner vers une cuisine légumière
- 2002** Création du jardin potager de Fillé-sur-Sarthe

